

Fiche 1 - PROJET MAQUETTE MEMORANDUM

Nom du projet : OBSERVATOIRE TRANSFRONTALIER	
Partenaires flamands	Province de Flandre occidentale Les partenaires académiques
Partenaires français	Région Hauts-de-France Département du Nord, INSEE, DREAL, SGAR, MEL, ADULM Les partenaires académiques
Partenaires wallons	IWEPS Région Wallonne, SPW/ISSEP Les partenaires académiques Hainaut développement
Partenaires transfrontaliers	Les 3 GECT Observatoire transfrontalier de la santé
Lien avec les programmes UE	Os 6.1 Le renforcement des capacités institutionnelles des autorités

Objectif :

Le portefeuille de projets 'observatoire' vise à :

- **faciliter la disponibilité des données frontalières ;**
- **en encadrer l'utilisation transfrontalière et ;**
- **conseiller la collecte de données participative ou axée sur des projets.**

Tout d'abord, l'observatoire vise un ensemble limité de données politiques pertinentes, axées sur les dynamiques socioéconomiques et sur des thèmes liés à l'environnement dans la zone frontalière.

Dans ce contexte, l'objectif de l'« observatoire » se compose de 3 niveaux d'agrégation :

- A. Au niveau macro : Faciliter la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des données d'Eurostat. Il s'agit des ensembles de données statistiques au niveau des arrondissements et au-delà. A ce niveau, un rapprochement est fait avec le programme ESPON.
- B. Au niveau méso : Faciliter la disponibilité/l'accessibilité des données et évaluer les ensembles de données spécifiques et donner des conseils sur leur utilisation transfrontalière, selon la méthode de travail de TransStat (fiche de métadonnées) Il s'agit d'ensembles de données importants pour la politique transfrontalière, qui sont agrégés au niveau des entités communales ou des communes, par exemple en ce qui concerne le travail et l'occupation, la mobilité et la démographie.
- C. Au niveau micro : Faciliter la collecte de données participative en temps réel, axée sur les projets et la frontière, et donner des conseils à cet égard, en mettant l'accent sur la **biodiversité, la qualité de l'air, la qualité et/ou la quantité d'eau et la mobilité**. Il s'agit de données ponctuelles destinées au suivi.

L'**analyse de ces données** en vue de générer des informations **reste l'unique tâche des projets constituants et de leurs partenaires**, tout comme l'utilisation de ces informations dans le développement d'initiatives politiques pertinentes relatives à la zone frontalière.

Les différents projets constituants continuent à assumer leur propre responsabilité dans la gestion et l'analyse des données. En tant que chambre de qualité, l'« observatoire » transmettra des conditions connexes statistiques (via la fiche de métadonnées) qui doivent être prises en compte lors de l'analyse, l'interprétation ou la visualisation transfrontalière des données.

Pourquoi :

1. À ce jour, aucune méthode de travail structurelle n'existe pour collecter des statistiques transfrontalières et les rendre accessibles **au niveau local**. Une évaluation qualitative concernant leur utilisation est requise afin de distiller correctement les informations nécessaires des données.

2. Au niveau des projets transfrontaliers (niveau micro), les investissements sont fréquents en matière de collecte de données, mais sans garantie de rendement à long terme. Il n'y a **pas ou trop peu de sécurisation** des connaissances et aucune décision n'est prise ou aucun accord n'est conclu en vue de développer/fournir de manière récurrente les ensembles de données créés.
3. **Une instance d'orientation/consultative** est nécessaire pour traduire les informations/directives/conditions connexes relatives à la nouvelle collecte des données transfrontalières aux acteurs sur le terrain, en vue de garantir la qualité et la pertinence à long terme.
4. Actuellement, il n'est pas toujours simple d'**impliquer les populations frontalières** dans la politique transfrontalière par le biais des trajets de participation traditionnels. Ces populations transfrontalières peuvent être impliquées de manière plus active et participative dans l'élaboration de politiques et la fixation d'actions qui améliorent directement leur environnement. En participant à la collecte de données, le citoyen se voit attribuer un rôle spécifique et une certaine confiance.

Comment :

L'observatoire en tant que réseau prend une légère forme de coordination/animation, mais son fonctionnement sur le fond est intégré dans le fonctionnement régulier des gestionnaires de données et des responsables du traitement des données concernés.

En déployant le portefeuille comme outil, on façonne une structure de gouvernance capable de soutenir divers projets constituants - utilisant un ensemble de données dans une perspective transfrontalière – et de diffuser leurs résultats efficacement aux populations frontalières concernées. Le projet pilote du portefeuille a une mission triple :

- **Offrir un solide soutien administratif, technico-financier et communicatif** aux différents projets du portefeuille ;
- **Garantir la qualité statistique** des ensembles de données utilisés et à développer dans un contexte transfrontalier grâce au renforcement et à la consolidation du réseau de TransStat ;
- Coordonner le flux d'informations des initiatives locales de collecte de données et de monitoring, ainsi que des initiatives au niveau d'ESPON. Cette tâche implique également **la diffusion des informations des projets constituants au niveau des frontières** par le biais des différents projets du portefeuille (et par extension, par le biais d'autres projets qui le souhaitent).

Actions du projet pilote :

A. Au niveau du projet pilote sont prévus :

- a. un **soutien administratif, technico-financier et communicatif** adéquat pour les opérateurs du projet pilote et des projets constituants ; un coordinateur (animateur du réseau) et un soutien administratif sont prévus à cet effet. Le coordinateur entretient la communication avec ESPON et assure le flux d'informations avec les GECT.
- b. **la consolidation du réseau de TransStat existant** en tant que chambre de qualité et instance d'orientation/consultative pour la collecte de données dans la zone frontalière.

Grâce à la coopération avec TransStat, un réseau de gestionnaires de données responsables est mis en place par indicateur (ou groupes d'indicateurs, par ex. marché du travail) et ce, par région (Flandre, Wallonie et France) dans le but de sélectionner les données utilisées ; le volet TransStat est responsable de :

- **l'étude** sur le fond **des similitudes** des indicateurs

- la **création des fiches de métadonnées descriptives** (qui expliquent à l'utilisateur l'utilisation adéquate de l'indicateur) **et pour la publication sur geo.be ou geo2France**
- la poursuite de la **gestion des fiches de métadonnées** (contrôle et mise à jour annuels)

Une capacité statistique supplémentaire est prévue par région à cet effet. Celle-ci sert également d'interlocuteur pour la région et assure le suivi de la coordination avec les autres régions.

- c. le développement d'une capacité d'information/de communication pour la **diffusion et la sécurisation transfrontalières des informations relatives aux données**.
 - i. rôle des GECT (via des bases de données géoréférencées)

B. Au niveau des projets constituants :

Les projets constituants comprennent des projets qui reposent sur une solide composante de données organisée de manière participative. En associant des projets au sein du portefeuille, cette composante de données profite d'un contrôle de la qualité statistique et d'un forum permettant une diffusion plus large des informations relatives aux données générées par ces projets. Actuellement, deux types de projets basés sur des données sont prévus :

1. Projets visant à surveiller **le marché du travail transfrontalier**
2. Projets visant à surveiller **la qualité environnementale et les dynamiques territoriales**, tels que
 - a. Les projets relatifs à l'eau basés sur la mesure des sécheresses/niveaux d'eau/débits...**(capacités hydriques des territoires)**
 - b. La qualité de l'air / nuisance olfactive par ex. à proximité des zones industrielles
 - c. La biodiversité axée sur les espèces cibles dans la zone frontalière
 - d. La mobilité, par ex. la mobilité cycliste, le transit de poids lourds...
 - e. **La qualité des sols**

Interlocuteur GECT (susceptible de changer en fonction de l'état d'avancement)	
GECT Eurométropole	Catherine Christiaens / Séverine Flahault
GECT Dunkerque	
GECT Plaines Scarpe-Escaut	
Coût total estimé du projet :	Projet pilote pour 5 ans = 2 millions d'euros
Structure du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ETP * 80.000 euros * 5 ans = 1,2 mio euros - 1 ETP admin * 60.000 euros * 5 ans = 300.000 euros - Communication : 200.000 euros - Coûts d'exploitation : 250.000 euros